

Published on *Orientation Auvergne-Rhône-Alpes* (<http://www.orientation.auvergnerhonealpes.fr>)

[Accueil](#) > Rentrée universitaire : suivez le guide !

---

Le ministère de l'Enseignement supérieur a édité **un guide présentant des mesures d'aide sociale en faveur des étudiants.**

Parmi celles-ci, en premier lieu, **pas d'augmentation des frais d'inscription** à la rentrée !  
Comptez 170 euros par an pour le niveau licence, 243 euros pour le Master et 380 euros pour le doctorat.

Les **bourses sur critères sociaux**, habituellement versées par les CROUS, seront par contre **augmentées** de 1,2%. A titre indicatif les montants se situent entre 1032€ (échelon 0) et 5679€ (échelon 7).

Et les **aides complémentaires sont maintenues** : aides au mérite, aide à la mobilité master, aide à la mobilité internationale, et renforcement des aides spécifiques et exceptionnelle en cas de situation d'urgence.

Pour vous loger, renforcement des 2 dispositifs d'**aide au logement**, activation de la plateforme [lokaviz.fr](http://lokaviz.fr) (offres de locations auprès de particuliers) et mise en place d'une **caution locative gratuite** pour tout type de logement [visale.fr](http://visale.fr)

Plus largement,

- Des **budgets** seront alloués en faveur des Services Universitaires (handicap, culturel, sports, sociaux)
- Vous aurez la possibilité d'effectuer un **service civique tout en gardant les avantages du statut étudiant** (attribution de bourses, accès à la restauration universitaire et à tous les services de l'université).

**+ d'infos :**

Retrouvez tous les détails des mesures sur le [guide "préparer sa rentrée étudiante"](#)

- [Formation](#)

11 Octobre

---